



Lettre N°51 DECEMBRE 2024

## AGENDA DECEMBRE

**Mercredi 11 décembre à 19h00 :**

Conférence à la médiathèque :  
« Comprendre la bioélectricité pour approfondir notre connaissance du cancer », présentée par Raphaël Rapetti-Mauss



**Samedi 15 décembre :**



**Mardi 24 décembre à 20h00 :**

### MESSE DE NOËL

en l'église Saint-Jacques célébrée par le Père François BANVILLET, curé de la paroisse Saint-Pons.  
La municipalité offrira un vin chaud et chocolats à la sortie de la messe.

**Dimanche 5 janvier 2025 à 15h00 :**

**INAUGURATION DE L'ESPACE SCENIQUE ET VŒUX DU MAIRE**



Mercredi 11 décembre 2024  
de 12h00 à 14h00

### Place Bernard GARINO

- Information sur le réseau
- Création de carte
- Rechargement d'abonnement
- vente de titre

## « LES INFOS BRÈVES ASPREMONTOISES »

### INAUGURATION DE L'ESPACE SCENIQUE ET VŒUX 2025

Aspremont



**Pascal BONSIGNORE**

Maire d'Aspremont,  
Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur  
les Adjoints et les Conseillers Municipaux  
ont le plaisir de vous convier



à la cérémonie des vœux  
**Le dimanche 5 janvier 2025 à 15h00**

L'occasion d'inaugurer  
le nouvel espace scénique du jardin Caravadossi  
et de déguster, salle des fêtes « Honoré  
Trastour », la traditionnelle Galette des Rois

### POINT SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

**réunion publique du jeudi 28 novembre 2024**



### POINT DE SITUATION :

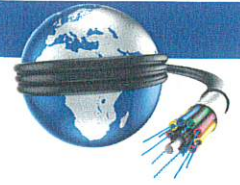
Le déploiement de la fibre sur la commune a démarré en 2020. Après avoir pris connaissance de l'état des lieux, soit un taux de déploiement de seulement 42% au 1er janvier 2024, Monsieur le Maire a souhaité l'organisation d'une réunion publique avec l'opérateur Orange, en charge du déploiement de ce projet industriel au niveau national. Il a convié **la sénatrice Patricia DEMAS**, conseillère métropolitaine et Présidente de la commission couverture numérique à la métropole Nice Côte d'Azur afin de le soutenir face à l'opérateur public. **Franck LAVAGNA**, Directeur des relations avec les collectivités locales et **Thierry DELMAS**, chef de projet ont pu répondre aux très nombreuses questions des administrés.



### OBJECTIFS RECHERCHES :

Il s'agit avant tout d'**accompagner les administrés dans leur démarche de raccordement à la fibre vis-à-vis des opérateurs**. En effet, suite à un accord de mars 2024 entre l'Etat et l'opérateur public, le citoyen peut désormais exprimer officiellement sa demande de raccordement à la fibre. Le statut « *Raccordable sur demande* » est opérationnel depuis cet été. **Mais aussi de sensibiliser l'opérateur public Orange sur la situation de la commune**, dont le taux de déploiement est de seulement 42% comparé à d'autres communes comme Levens 82% ou Colomars 87%. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la commune doit rattraper son retard dans un laps de temps très court. En effet, en 2030 au plus tard, le réseau cuivre va être supprimé, ce qui est déjà le cas dans certaines communes de notre département. **Sans oublier la problématique de la qualité de la prestation de service par les entreprises sous-traitantes.**





## VOUS N'AVEZ PAS LA FIBRE ? QUE FAUT IL FAIRE ?


Tout d'abord, vous devez vérifier votre situation concernant l'état de déploiement de la fibre chez vous en consultant deux cartes sur deux sites différents:

**ARCEP** : <https://cartefibre.arcep.fr/>

**ORANGE** : <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>



En consultant la carte Orange:

- ◆ Si vous trouvez ce symbole :  la fibre est disponible pour votre logement.

Vous pouvez souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de votre choix.

- ◆ Si vous trouvez ce symbole :  deux situations sont possibles :

- Soit votre logement n'est pas encore raccordable à la demande et nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur commercial pour une solution alternative en attendant l'arrivée de la fibre (Galet 4G et 5G ou une solution satellitaire);
- Soit votre logement est identifié comme « raccordable à la demande ».

Contactez l'opérateur commercial de votre choix, soit en ligne, soit en boutique et indiquez-lui que vous souhaitez être raccordé à la fibre.

Si Orange est déjà votre opérateur commercial ou si vous souhaitez le choisir pour la fibre, vous pouvez poursuivre la démarche directement en ligne.

Cliquez sur le bouton « Restez informé » :



Le formulaire suivant apparaît  
Complétez le formulaire avec vos coordonnées.

### Restez informé de l'arrivée de la Fibre et des nouveaux débits disponibles

Vous voulez suivre l'avancement du raccordement Fibre chez vous ? Vous avez déjà la Fibre et souhaitez être informé de l'arrivée d'un débit Fibre supérieur ? Laissez-nous vos coordonnées pour recevoir régulièrement par e-mail les dernières informations. C'est parti ?

Madame  
 Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Cochez le bouton « Demander le raccordement de votre adresse à la fibre ».

Cliquez sur « Valider »

**Boostez l'arrivée de la fibre à votre adresse**

Bonne nouvelle, un opérateur déploie la fibre près d'ici. Si vous voulez, on peut accélérer votre éligibilité en demandant votre raccordement : c'est le Raccordement à la demande. On vous préviendra dès qu'elle arrive chez vous, vous pourrez alors choisir tranquillement l'offre Fibre Orange ou Sosh qui vous convient !

Demander le raccordement de votre adresse à la fibre

Revenir à la boutique en ligne





### « NOTRE MOBILISATION COLLECTIVE POUR GARANTIR LE DROIT A LA FIBRE »



Pour permettre à Monsieur le Maire soutenu par Madame Patricia DEMAS, Sénatrice et Présidente de la commission couverture numérique à la Métropole Nice Côte d'Azur de sensibiliser l'Etat et l'opérateur public sur la situation de la commune et sur le respect des engagements, il est important d'identifier les demandes des administrés.

Depuis mars 2024, l'opérateur Orange a l'obligation de répondre dans les six mois à la demande de fibre. Toutes les demandes de fibre formalisées avant mars 2024 doivent faire l'objet d'une nouvelle demande. Aussi, pour permettre ce suivi, un registre est mis à disposition à l'accueil de la mairie. Dès que vous formalisez une demande de raccordement auprès d'Orange ou de votre opérateur commercial (obligation est faite à ce denier de relayer votre demande à Orange), nous vous demandons de bien vouloir renseigner le registre mairie.

Pour ce faire, vous pouvez :

- soit le faire directement via le QR code ;
- soit envoyer un mail avec mention de votre nom, prénom, vos coordonnées mail/tél, adresse en précisant la date de la demande et le nom de votre opérateur commercial;
- soit vous rendre directement au CCAS les mardis et jeudis après midi de 14h à 16h, un agent pourra vous accompagner pour consulter les cartes, faire votre demande de raccordement, le cas échéant vous recenser sur le registre.



FIBRE OPTIQUE

EN RESUME : Vous n'êtes pas éligible à la fibre, formaliser votre demande « Raccordable sur demande » auprès de votre opérateur commercial afin de pouvoir rentrer dans une file d'attente prioritaire (géré par l'opérateur public Orange), tout en informant la mairie. « Une forte mobilisation permettra une efficacité de notre action ! »

## SONDAGE D'INTERÊT COURS DE SELF DEFENSE



### NOUVEAUTE SELF DEFENSE

Initiation à différentes techniques de combat :

Boxe anglaise, Boxe Française, Lutte et Jujitsu

Coachs diplômés

Dans le respect de chacun et la bonne humeur

- Tous niveaux acceptés

- A partir de 14 ans

Vous voulez tester ? 2 séances d'essai

Jeudi Soir à Aspremont au complexe sportif de 19h30 à 21h

Tarifs (licence FSGT, assurance, cours) :  
Adultes 210€  
Ados 190€  
Renseignements : 06 10 88 90 40



## RÉPONSE SONDAGE D'INTERÊT COURS DE SELF-DÉFENSE

- ◆ Renseigner le QR CODE, ci-contre, avant le 23 Décembre 2024
- ◆ Ou envoyer un mail à l'adresse [mairie@aspremont.fr](mailto:mairie@aspremont.fr) avec les informations suivantes :
  - Nom, Prénom
  - Adresse
  - Age (à partir de 14 ans)
  - Contact possible (adresse mail et/ou téléphone).



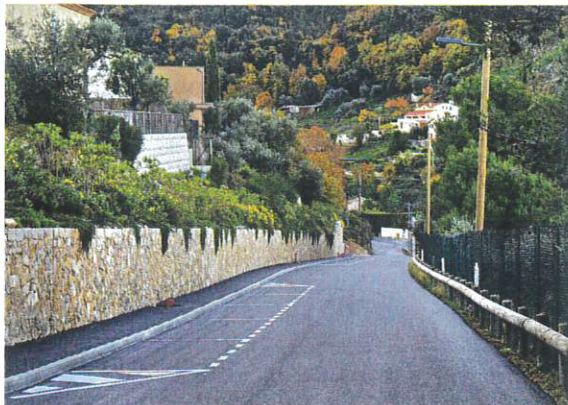
SONDAGE SELF DEFENSE



## LES TRAVAUX FINALISES



**Aménagement du chemin de la Prairie, enfouissement du réseau ENEDIS et éclairage public.** Après de multiples tractations avec le propriétaire du foncier, la municipalité est parvenue à ce que la bande de terrain concernée par l'élargissement de voirie, bascule dans le domaine public.



gissement de voirie, bascule dans le domaine public.

Les travaux ont porté sur l'enfouissement des lignes électriques Enedis, la création d'un trottoir, le déplacement des poteaux d'éclairage public, la création de 12 places de stationnement et la mise en place d'une signalisation spécifique avec un dispositif éclusé. Ce dernier destiné à ne laisser passer qu'un seul véhicule à la fois, avec une priorité donnée à l'un des sens, est un aménagement favorable, qui va permettre

aux utilisateurs des équipements publics (complexes sportif, tennis) et les visiteurs de la ferme pédagogique, d'avoir la possibilité de se garer.



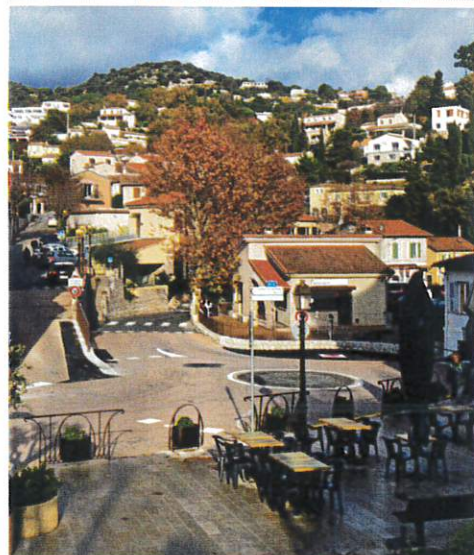
**Aménagement de l'emplacement des ordures ménagères situé au bas du chemin de la Colette et de la route de Colomars.**

Suite à ces travaux, le nouveau positionnement des bacs d'ordures ménagères permet de sécuriser les dépôts des usagers tout en embellissant l'entrée du village. Un aménagement paysager et l'installation de signalisation vont clôturer ce chantier.



**Aménagements nécessaires à la sécurisation piétonne et routière du centre - village.**

Afin de sécuriser la traversée de la place Saint-Claude, la subdivision métropolitaine Nice Centre a pris en charge l'agrandissement de voirie route de Colomars face au bar Tabac le Saint-Claude et la réalisation d'un mini-giratoire avec priorité dans l'anneau, îlot central franchissable que le conducteur peut chevaucher si sa trajectoire et l'encombrement de son véhicule ne permettent pas de le contourner. Ce dispositif a comme principal intérêt de modérer la vitesse de passage des véhicules et de rompre l'alignement de la chaussée. Une réponse à des demandes émises et justifiées de la part de nombreuses personnes. La municipalité quant à elle, a pris en charge la



création d'un cheminement piétonnier sur le domaine communal. En sortant du parking de la Vigne, création d'un accès vers trois directions : accès au passage protégé situé face au restaurant, accès à la cour de la médiathèque pour accéder à l'avenue Caravadossi avec création d'un nouveau passage protégé et accès à la boulangerie « Pains et brioches d'autrefois » pour déboucher route de Colomars avec création d'un nouveau passage protégé.

La commune a entrepris des travaux pour la réalisation d'un cheminement piétonnier pour se rendre du parking :

- à l'avenue Caravadossi (mairie et cabinets médicaux)
- à la médiathèque ou maison des jeunes
- au restaurant
- à la boulangerie et place St Claude

En toutes sécurité





## LE POINT SUR LES TRAVAUX (suite)

### Réalisation de l'espace scénique et réfection du jardin Caravadossi, un nouvel écrin culturel.

Un projet ambitieux se termine, la construction d'une scène de plein air, adjacente à la salle des fêtes Honoré

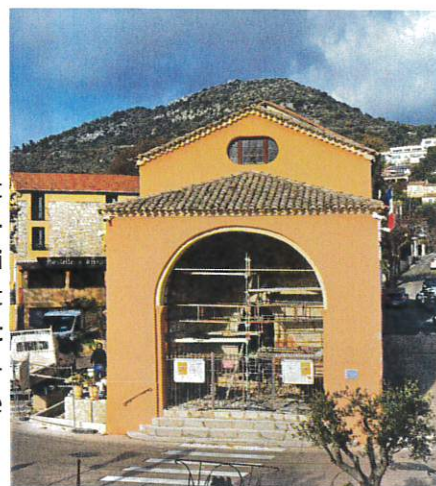



Trastour, une étape importante dans le dynamisme culturel de la commune. Pensée pour enrichir l'offre culturelle et événementielle de la commune, cette scène de plein air, entièrement couverte, donne sur un espace engazonné et complanté d'oliviers. Ce cadre bucolique promet d'accueillir des spectacles et des activités de plein air, tout en offrant la possibilité d'organiser des événements mixtes grâce à la proximité immédiate de la salle des fêtes. Le sous-sol, astucieusement aménagé, inclut une cuisine, des sanitaires, et un espace de stockage, répondant ainsi aux besoins pratiques des organisateurs et des participants. Rendez-vous le 5 janvier à 15h00 pour l'inauguration.

## LES TRAVAUX EN COURS

### Réfection de la chapelle Saint-Claude.

Les travaux portent sur les lots de maçonnerie, peinture, électricité. Il est prévu la création d'une rampe d'accès PMR débouchant sur la place Garino, l'ouverture d'une ancienne fenêtre, la création d'un escalier avenue Caravadossi donnant sur le parvis et ce, pour éviter de passer directement par la place Saint Claude mais aussi, l'installation d'un sas acoustique à l'intérieur de la chapelle et la réfection de la façade principale. L'ouvrage sera livré au cours du premier trimestre 2025. Le père François BANVILLET et les membres de la paroisse ont été associés à la restauration de ce bel édifice religieux qui date du 17<sup>ème</sup> siècle.



 Travaux de réhabilitation du réservoir des Salettes. Situé place du commandant Gérôme, ce réservoir est constitué d'une cuve en béton d'une capacité de stockage de 2000 m<sup>3</sup>. L'ouvrage présente des désordres de génie civil (fissures, béton dégradé, acier corrodé). Aussi des travaux sont engagés afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune. La durée des travaux est estimée à 6 mois sous la maîtrise d'ouvrage de Régie Eau d'Azur.



## LE DEMARRAGE DE NOUVEAUX TRAVAUX

### Réfection de la propriété communale située face à la boulangerie.

Après l'achat par la commune de la propriété située au 35 route de Colomars, la municipalité va faire réhabiliter la maison se trouvant en face de la boulangerie, ravalement de façade, changement de menuiserie et toiture.

 Création du terrain de basket 3x3 et réfection du stade au complexe scolaire.





## SOIRÉE BEAUJOLAIS DU 23 NOVEMBRE

Le samedi 23 novembre dernier, la soirée beaujolais a réuni dans une ambiance conviviale 214 participants, non seulement de nombreux aspremontois, mais également des habitants des communes voisines.

Menu gourmand : dégustation d'une assiette de charcuterie, suivie de gnocchis faits maison par les membres dévoués du Comité des fêtes, accompagnés d'une savoureuse daube de sanglier, préparée par l'excellente May-Rose. Après ce festin, une pause digestion bien méritée, agrémentée par notre DJ, a permis de se mettre en piste pour quelques danses. La soirée a continué avec du fromage et une délicieuse tarte aux pommes, complétant un repas déjà copieux. Tout était réuni pour passer un moment inoubliable, comme en témoignaient les sourires des participants.

Ambiance chaleureuse, soirée réussie sous le signe de la convivialité et du plaisir gustatif.



## CONCERT DU GROUPE ASPREMONTOIS « SYMPATHY » AU PROFIT DU CENTRE LACASSAGNE

Félicitations à tous les musiciens, pour le concert de Sympathy organisé avec « Les Amis de Lacassagne », samedi 16 novembre après-midi à l'Esplanade Magnan.

Le concert a ravi le public, un moment de convivialité et de partage. Les sommes récoltées par l'Association « Les Amis de Lacassagne » lors de ce spectacle, permettront de financer un appareil de pressothérapie pour traiter les patients atteints de lymphœdème suite à un cancer.



## RETOUR SUR LES SOIREEES « SCIENCE POUR TOUS 06 » A LA MEDIATHEQUE

Mercredi 13 novembre, **Éric Wajnberg nous a expliqué que les différentes procédures de calcul des votes, qu'elles soient pour les présidentielles, les associations, les syndicats ou entre amis, biaisent les résultats.** Des recherches mathématiques à ce sujet se font depuis la révolution et même bien avant.

Il nous a parlé de démocratie, de la procédure idéale, des points à respecter, du principe de Condorcet, du scrutin stochocratique, du vote alternatif, par jugement majoritaire, de la prise en compte des votes blancs etc..

Jeudi 9 octobre, **Albert Marouani nous a parlé de l'Économie Sociale et Solidaire:**

- ses acteurs (coopératives, mutuelles, associations, fondations... ou micro-entreprises);
- ses valeurs (en principe éloignées des valeurs de l'économie de marché fondées sur la maximisation des marchés...);
- ses objectifs (contribuer à l'emploi, la cohésion sociale, protection de l'environnement et du consommateur, développement de l'agriculture durable, l'aide au développement des pays pauvres...);
- le renforcement du réseau solidaire dans les villages éloignés ;
- les défis économiques ;
- les difficultés à s'internationaliser, trop concentré sur des initiatives locales ou nationales...



Mercredi 11 septembre, **Wilfried Blanc nous a présenté la fibre optique comme un cheveu de lumière** et nous en a fait l'histoire. Depuis 1841 et la fontaine lumineuse (une des plus belles et des plus curieuses expériences que l'on puisse faire dans un cours d'optique), puis en 1925-1930 l'invention du fibroscope, en 1931-1942 la synthèse de la silice pure, en 1955 de la fibre gainée (stage de licence de L.E. Curtis) et en 1957 un test sur un patient, puis le réseau sous-marin avec les câbles sous-marins, leur épaisseur selon la profondeur, leur coût...





L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

En photo avec Monsieur le Maire, les agents recenseurs recrutés par la commune, présents lors de la première réunion de coordination en Mairie.

De gauche à droite, Monsieur Olivier BONFILS, Monsieur le Maire, Madame Maud CREPS, Madame Lou DUPAS, Madame Jeanne DURANDO et Madame Viviane EMONIN.

### **Des chiffres pour construire demain**

**Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.** C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

### **Utile pour vous, utile pour les communes et les politiques publiques**

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transport à développer.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

### **Le recensement de la population, comment ça marche ?**

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. **Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.**

### **Comment répondre au recensement ?**

**Vous serez prévenu de la démarche à suivre par courrier du Maire début janvier 2025.**

**Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide :** répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie.

### **Quand se déroule le recensement ?**

**En 2025, le recensement se déroulera dans les communes de moins de 10 000 habitants, du 16 janvier au 15 février 2025.**

### **Les publics spécifiques :**

**Étudiants français ou étrangers en France pour au moins une année, vous devez vous recenser dans la commune où vous résidez pour vos études.**

**Étrangers, quelle que soit votre nationalité, si vous résidez en France depuis ou pour au moins une année vous êtes concerné par le recensement de la population.**



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



REMISE DES BREVETS DES COLLEGES..

Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre le vendredi 22 novembre 2024, les diplômes du brevet des collèges pour les jeunes Aspremontois scolarisés au collège de Tourette - Levens



VACANCES DE NOEL 2024

ACM ASPREMONT  
VACANCES DE NOËL 2024

CHER Père Noël



CETTE ANNÉE J'AI ÊTÉ :  SAGE  SUPER SAGE  MÉGA SAGE  
coche la bonne case  
POUR LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS J'AIMERAI :

LUNDI 23 DÉCEMBRE



Sortie au parc de jeux d'arc Party

MARDI 24 DÉCEMBRE

Journée au grand air CABANES, LAND ART, BALADE (FERMETURE À 17H00)



JEUDI 26 DÉCEMBRE



Journée pyjama CHOCOLAT CHAUD, ATELIERS CRÉATIFS, ATELIER YOGA + STAGE D'ANGLAIS

VENREDI 27 DÉCEMBRE



Journée jeux de société ET MULTI SPORTS + STAGE D'ANGLAIS

3-11 ans : l'ACM à l'Ecole de la Prairie

Inscription sur le portail famille du sivom Val de banquière

12 -17 ans : La Maison des Jeunes

- Soirée 13 décembre
- Vacances de Noël du 23 au 27 décembre

Renseignements : [mj.aspremont@svdb.fr](mailto:mj.aspremont@svdb.fr)

GESTION DES INTEMPÉRIES DU 16 OCTOBRE AU 20 OCTOBRE 2024 : demande complémentaire de reconnaissance de catastrophe naturelle « mouvement de terrain »

Dans le cadre des intempéries survenues sur le département et touchant la commune les 17 et 18 octobre dernier, Monsieur le Maire a sollicité, suite à la remontée de plusieurs administrés, la reconnaissance catastrophe naturelle au titre du phénomène « mouvement de terrain ».

Les services préfectoraux ont accepté la demande pour instruction « en procédure normale ».

Une réponse définitive est attendue sous un délai de 3 mois.

Si vous n'êtes pas encore référencé auprès de la mairie et que vous avez subi des dommages au titre de ce phénomène, veuillez vous référencer auprès de l'accueil de la mairie en contactant Madame Maryline Bilet au 04.93.08.00.01 ou par mail: [mairie@aspremont.fr](mailto:mairie@aspremont.fr).



LE MOT DE LA LISTE « AIMONS ASPREMONT »

Partager les données afin d'améliorer notre efficacité, notamment la transition écologique, et la compétitivité économique du pays. Laura Letourneau ex-directrice « numérique et données pour la planification écologique » auprès de l'ancienne Première ministre, a coordonné un rapport pratique pour le déploiement d'infrastructures publiques de partage de données essentielles.

Une infrastructure publique de partage des données est comparable aux infrastructures urbaines. Sans elles, les échanges de données sont désorganisés, comme une ville sans règles ni routes.

Aujourd'hui on a un silotage des données.

Le partage de données clé dans la transition écologique dont les sources peuvent être issu du programme européen copernicus, d'organismes publics tels que l'IGN, de l'ademe du cerma des observatoires régionaux de l'énergie...

Ce partage permettrait à des collectivités de par exemple de trouver des informations sur l'usage de l'eau dans son territoire, connaître d'autres projets de développement de voisin, avoir des informations sur son territoire pour rédiger des projets, proposer des terrain adaptés à l'installation de production d'énergie renouvelable, ou encore cibler des bâtiments à fort potentiel de rénovation afin d'accompagner les ménages.

Le coût du manque d'infrastructures dépasse celui de leur création. Par exemple, Mon espace santé réduit les actes médicaux redondants. Un tiers de ceux pratiqués en radiologie et en biologie le sont parce que la transmission des résultats n'a pas été bien faite entre les laboratoires et l'hôpital, avec le médecin, etc. Chaque année, cela représente entre 600 millions et 2,4 milliards d'euros ! Ces infrastructures comme le soutienne l'europe et l'ONU doivent être publiques pour des raisons de souveraineté et de confiance, bien que des prestataires privés puissent y contribuer.

Le projet doit impliquer tous les acteurs du secteur pour éviter les échecs, comme celui du dossier médical partagé qui n'a pas avancé durant quinze ans. L'avenir vers une simplification de notre organisation, est elle en route ?

Laure Gignoux — « Aimons Aspremont »